



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4751

Approbation d'un contrat entre la Ville de Lyon / Service archéologique et le département du Rhône / Musée Saint Romain en Gal pour la conduite d'une expertise scientifique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4751 - APPROBATION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE LYON / SERVICE ARCHÉOLOGIQUE ET LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE / MUSÉE SAINT ROMAIN EN GAL POUR LA CONDUITE D'UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le service archéologique de la Ville de Lyon a été sollicité par le Musée de Saint Romain en Gal afin d'apporter son expertise en matière de photogrammétrie, dans le cadre de la conception d'une exposition relative à l'histoire du site d'implantation du musée, sur la base de la documentation constituée à l'époque.

La photogrammétrie est une technique qui consiste à effectuer des mesures dans une scène, en utilisant la parallaxe obtenue entre des images acquises selon des points de vue différents, afin de construire une reconstitution se rapprochant de la 3D.

Cette sollicitation s'explique par la présence au sein du service d'une expertise sur cette technique de travail des images de trouvailles archéologiques. En parallèle, la conduite de cette collaboration permet au service archéologique d'enrichir ses connaissances régionales en lien avec cette démarche. Les recettes résultant de cette expertise sont estimées à 1500 €TTC.

Le contrat joint au présent rapport formalise les conditions de mise en œuvre de cette démarche, qui est estimée à 7 jours, répartis sur l'année 2019.

Vu ledit contrat relatif à la conduite d'une expertise scientifique ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Le contrat relatif à la conduite d'une expertise scientifique, établi entre le département du Rhône / Musée de Saint Romain en Gal et la Ville de Lyon / Service archéologique, est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La recette résultant de cette opération sera imputée sur le programme ETSPESA, LC 45077, nature 70688.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER